

Chef de Projets, Tunisie

TERMES DE REFERENCE

Rattaché(e) au : Directeur executif

Responsable de : Assistant Administratif, Logistique, et Financier ; Officier de

Communication; Conseiller Politique

Salaire de départ : 3000 TNT / mois

Contrat : 1 an initialement, avec possibilité de prolongation

Horaires de travail : 37,5 h/semaine

Conditions spéciales : Peut être amené à travailler le soir et le week-end

Lieu: Tunis, Tunisie

RESUME DE L'EMPLOI

Le rôle principal du chef de projets pour la Tunisie consiste à gérer et assurer la mise en œuvre des projets actuels et futurs d'ARTICLE 19 en Tunisie, a gérer les membres de l'équipe, et à développer une stratégie plus large et à plus long terme de soutien au processus de démocratisation tunisien.

Le chef de projets sera chargé(e) d'organiser et de concrétiser les activités, tel que l'organisation de réunions, séminaires et ateliers de formation, et a préparer les rapports narratifs et financiers.

II /elle sera responsable d'assurer une bonne gestion du bureau et des membres de l'équipe et de leurs responsabilités afin d'assurer le succès du bureau d'ARTICLE 19 a Tunis, tels que: le développement de nouveaux projets, l'établissement de relations étroites avec les bailleurs de fond, la préparation de rapports narratifs et financiers, le suivi de l'évolution de la liberté d'expression en Tunisie, un travail suivi auprès des medias Tunisiennes et des décideurs, etc..

Agissant en étroite coopération avec le consultant politique, le chef de projets établira et maintiendra des relations avec un vaste éventail de partenaires nationaux et internationaux, dont des représentants gouvernementaux, et travaillera en collaboration étroite avec les médias tunisiens et internationaux.

PRINCIPALES TACHES

- 1. Gérer les projets d'ARTICLE 19 pour la Tunisie. Effectuer le travail de planification/coordination nécessaire et gérer la mise en œuvre des activités et des plans financiers en vue de concrétiser les livrables et les résultats des projets par le biais de moyens appropriés, y compris :
 - En développant et en gérant des relations de collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux ;
 - En élaborant et en convenant de plans de travail et de calendriers qui permettront la realisation des objectifs des projets;
 - En organisant des ateliers et des séminaires dans l'ensemble du territoire Tunisien, en identifiant les participants, en coordonnant l'ensemble de la logistique, en préparant l'ordre du jour, en assurant la liaison avec les participants et les intervenants, en s'assurant que le matériel est produit et distribué et en rédigeant les rapports définitifs des ateliers/séminaires;
 - En assurant la tenue des documents financiers nécessaires et une gestion financière efficace du projet ;
 - En veillant à la concrétisation opportune des livrables du projet ;
 - En produisant, le cas échéant, des rapports narratifs et financiers à l'intention des donneurs ;
 - En assurant le suivi et la documentation appropriés des résultats des projets.
- 2. Gérer les membres de l'équipe et s'assurer de la bonne mise en œuvre des responsabilités de chacun/chacune.
- 3. Avec le conseiller politique, développer le réseau de contacts d'ARTICLE 19 dans la capital et les régions et mener un travail de liaison et de consultation auprès des principaux partenaires et acteurs de la Tunisie par rapport au processus de réforme et aux contributions d'ARTICLE 19.
- 4. Avec les membres de l'equipe, Promouvoir et disséminer activement les prises de position, livrables et documents d'ARTICLE 19 auprès d'un large public en Tunisie et publier les travaux d'ARTICLE 19 à travers toute une gamme de moyens appropriés.
- Avec l'officier communication, s'assurer du développement et des contacts les contacts entre les médias et ARTICLE 19, de la dissémination des communiques de presse et autres publications, et de la couverture médiatique du travail d'ARTICLE 19.
- 6. Assurer une liaison régulière avec les donateurs, remettre des rapports sur les activités d'ARTICLE 19, participer à des conférences de donateurs et rechercher des sources de financement supplémentaires ;
- 7. En collaboration avec le responsable des collectes de fonds basés à Londres, développer des propositions et budgets de financement de l'action future d'ARTICLE 19 en Tunisie ;
- 8. Contribuer à la rédaction des rapports et autres documents d'ARTICLE 19 ainsi qu'au site Web de la région concernée ;
- 9. Préparer des rapports mensuels de mise en œuvre et financier pour le bureau international ;

10. S'acquitter de toutes les autres tâches adaptées à la fonction qui pourront être raisonnablement requises.

PROFIL

<u>Expérience</u>

- Expérience d'au moins 3 ans de gestion de projets, y compris le développement, de projets, mise en œuvre, 'élaboration de propositions destinées aux collectes de fonds, évaluations, rapports auprès des bailleurs de fond, etc.
- Expérience de gestion d'une équipe
- Expérience dans l'organisation de séminaires et d'ateliers de formation
- Expérience dans un domaine de travail connexe, tel que les droits humains, la liberté d'expression ou le développement
- Expérience du plaidoyer ou de l'organisation de campagnes est fortement souhaitable.
- Expérience de travail avec une ONG international est souhaitable.

Compétences et aptitudes

- Excellente maîtrise du français, de l'arabe et de l'anglais écrits et parlés
- Capacité à travailler sous pression, à mener de front plusieurs tâches et à gérer efficacement son temps
- Sens de l'initiative et capacité de travail indépendant, avec un minimum de supervision et d'assistance (autonome);
- Bonnes compétences interpersonnelles et interculturelles ;
- Excellentes compétences de planification, appuyées par une réelle capacité à planifier des réunions avec les organisations partenaires et à convenir de plans et d'objectifs communs et les communiquer effectivement a travers l'équipe
- Bonnes compétences de conception de programmes et compréhension du cycle de vie des projets;
- Capacité à assurer au quotidien la gestion financière des projets et à produire des rapports financiers sur les projets.
- Capacite de motiver une equipe

Connaissances

- Le candidat/la candidate justifiera de préférence de certaines connaissances des normes et mécanismes internationaux des droits humains, avec connaissance particulière des questions de liberté d'expression et/ou de médias;
- Connaissance des droits humains et de la situation politique en Tunisie;
- Niveau d'étude minimum équivalent à la licence

Autres exigences

- Avoir le droit de travailler en Tunisie;
- Avoir la volonté et la capacité de voyager;
- S'engager à soutenir et à travailler dans le cadre de la philosophie et des objectifs d'ARTICLE 19 ;
- Sensibilité culturelle et engagement en faveur de l'égalité des chances ;
- Aptitude à travailler hors des heures de bureau normales (le soir et le week-end) selon les besoins.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature doit comporter les documents ci-après :

- Une lettre de motivation justifiant comment vos compétences et qualifications répondent aux critères souligner dans le profil recherché et profil de poste
- Le curriculum vitae

Le dossier de candidature doit être envoyé par email à l'adresse suivante : <u>PMTunisrecruit@article19.org</u> Le dossier de candidature doit parvenir au plus tard le 4 Juin, date limite de réception. Nous regrettons, mais seulement les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactées.

ARRIERE-PLAN

ARTICLE 19 est une organisation non gouvernementale internationale qui œuvre en vue de promouvoir et de défendre la liberté d'expression et d'information partout dans le monde. Nous estimons que la pleine jouissance de ces droits constitue un élément moteur pour assurer la paix et prévenir les conflits. Ces droits jouent un rôle central pour assurer les libertés individuelles, développer la démocratie et s'attaquer aux causes sous-jacentes de la pauvreté. ARTICLE 19 met l'accent sur le développement et le respect des normes internationales et législations nationales et les actions pratiques sur le terrain, et contribue ainsi de manière unique à la protection des droits humains et au processus de développement.